



CALAIS : PRISON OUVERTE POUR LES MIGRANTS ?

Brice Mankou

► **To cite this version:**

| Brice Mankou. CALAIS : PRISON OUVERTE POUR LES MIGRANTS ?. 2021. hal-03176349

HAL Id: hal-03176349

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-03176349>

Preprint submitted on 22 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CALAIS : PRISON OUVERTE POUR LES MIGRANTS ?

Brice Arsène MANKOU,
Chercheur associé au DYSOLAB
Enseignant à Sciences Po – Reims

RESUME

Depuis la fermeture du Camp de Sangatte¹ en 2003 et la destruction de la jungle de Calais² qui s'en est suivie, l'errance des migrants dans cette ville est une évidence.

Le quotidien de ces migrants Afghans, Irakiens, Iraniens, Erythréens, est insupportable car ils ne sont ni les bienvenus au Royaume-uni, ni en France. Faisant d'eux des migrants, ni régularisables, ni expulsables. C'est ce que Marc Bernardot décrit comme «les nouvelles frontières»³ où l'Etat déclare « la guerre aux migrants » par un système de surveillance.

Notre étude, qui se veut empirique s'appuie sur une récente enquête que nous avons menée en 2012 auprès des bénévoles du Secours Catholique, de Salam, de la Croix-Rouge et de l'association CSUR qui viennent en aide à ces migrants.

Dans une perspective sociologique, nous voulons analyser cette frontière «ouverte et fermée» des migrants « enfermés dehors »⁴

Un accent particulier sera mis sur cette forme de frontière ou de prison et le travail des responsables associatifs qui contribuent à les aider à Calais.

Nous mettrons aussi en évidence ces entretiens sur cette frontière particulière qui n'entame pas leur détermination à vouloir la franchir. Pour ces migrants, souligne Yvetta Sartana (Jessica Alba) : « *Nous n'avons pas violé la frontière, c'est la frontière qui nous a violés.* »⁵

L'érection de l'Europe en forteresse pose une remise en cause des accords de Schengen. C'est désormais l'épouvantail de la France « forteresse » qui est brandi pour susciter des peurs à tort ou à raison. Dans ce contexte, les migrants de Calais, victimes de la fermeture de Sangatte errent dans les rues de cette ville où les associations d'aide au étrangers tentent de leur venir en aide. L'épisode de la fermeture de Sangatte est encore présent dans les mémoires. Aujourd'hui ces migrants connaissent un type d'exil forcé, car il ne peuvent ni rester en France, ni entrer au Royaume-Uni.

Est-ce que ces migrants sont dans une prison ouverte à Calais ?

C'est à cette principale question que nous répondrons.

ABSTRACT

Since the closure of the Sangatte camp in 2003 and the destruction of the Calais jungle that ensued , wandering migrants in this city is obvious.

The lives of these migrant Afghans , Iraqis , Iranians , Eritreans , is unbearable because they are not welcome in the UK or in France . Making them migrants or regularized or deported . This is what Marc Bernardot described as " new frontiers " where the State declares " war on immigrants " by a surveillance system.

Our study , which aims to empirically based on a recent survey we conducted in 2012 with volunteers from Catholic Relief Services , Salam , the Red Cross and RUSC association are helping these migrants.

From a sociological perspective , we want to analyze this "open and closed" border migrants " locked out "Particular emphasis will be placed on this form of border or prison labor association leaders who contribute to help Calais.

We will also highlight these interviews on this particular border does not undermine their determination to cross it. For these migrants , says Yvetta Sartana (Jessica Alba): " We have not violated the border is the border that we violated . "

The erection of Fortress Europe poses a challenge to the Schengen Agreement. It is now the specter of France "fortress" is brandished to raise fears rightly or wrongly. In this context , migrants from Calais, victims of the closure of Sangatte roam the streets of this city where the foreign aid organizations are trying to help them . The episode of the closure of Sangatte is still present in the memory. Today these migrants experience a kind of forced exile , because it can not stay in France , or enter the United Kingdom.

Are these migrants are in an open Calais prison?

This is the main question we answer

Introduction

La problématique de l'errance ou de l'exil⁶ forcé des migrants de Calais, consécutive à la fermeture de Sangatte et de la destruction de la « jungle » qui s'en est suivie, est une préoccupation lancinante des pouvoirs publics.

En effet, cette problématique pose clairement les questions liées à la circulation des migrants dans les frontières européennes et celles de l'enfermement dans la circulation de ces migrants qui sont tantôt « enfermés dehors » et tantôt « enfermés dedans ». Cette dialectique du « dedans » et du « dehors » n'a qu'un dominateur commun, la privation de liberté d'aller et de venir de ces migrants. C'est ce que Marc Bernardot appelle dans son ouvrage *Captures : « l'institutionnalisation de la guerre aux migrants et aux minorités »*⁷

Ainsi pour mener cette guerre aux migrants, le choix de la frontière comme lieu de la guerre déclarée aux migrants n'est ni anodin ni neutre.

Ainsi la notion de frontière très présente en géographie est entrée tout récemment dans les sciences sociales, à partir du moment où la mondialisation a renforcé les mobilités du Sud vers le Nord. La Sociologie des migrations depuis les théories de l'école de Chicago a ainsi permis d'inscrire les frontières, comme une catégorie essentielle dans les sciences sociales.

A partir de l'étude sur les migrants de Calais, nous poursuivons deux principaux objectifs à savoir : démontrer les liens entre la notion de frontière et celle de migration étant entendu qu'il ne saurait y avoir de mobilité sans qu'elle ne passe par les frontières. Le deuxième objectif poursuivi par cette étude de terrain est d'analyser les conséquences du confinement des migrants du fait de l'apparition de nouvelles frontières de la mondialisation. Le cas de Sangatte hier et de Calais aujourd'hui illustre bien ces conséquences qui se manifestent par l'enfermement, l'assignation, le confinement et les différentes formes de privations de liberté dont celle d'aller et de venir sur le territoire français qui est problématique pour ces migrants de Calais. Dès lors, notre étude, qui se veut empirique s'appuie sur des témoignages recueillis auprès des associations qui au quotidien viennent en aide à ces migrants. Notre enquête a permis de mieux connaître ces migrants, notamment leur âge, leur pays d'origine et les raisons pour lesquelles, ils sont partis de leurs pays.

Calais : Une frontière de la mondialisation ?

Affirmer que Calais est une nouvelle frontière de la mondialisation revient à circonscrire le contexte dans lequel, cette frontière s'est construite. En effet c'est à partir de l'effondrement du mur de Berlin et de la reconfiguration des équilibres géo-stratégiques entre les USA et l'ex bloc de l'URSS que les questions de circulation des peuples fuyant des zones en conflit ont émergées. Avant Calais, Sangatte avait un objectif principal, le maintien des migrants sur le territoire du département du Pays de Calais.

C'est avec la mondialisation que des accords entre la France et le Royaume-Uni empêchent ces migrants de traverser outre Manche.

Aujourd'hui la réalité des frontières permet non seulement aux Etats de maintenir des migrants dans leurs territoires, mais aussi de coopérer avec d'autres pour expulser des migrants dans leurs pays d'origine ou encore dans un pays tiers. L'uniformisation des directives européennes en matière d'immigration permet désormais un meilleur contrôle des frontières entre Etats. C'est le cas des demandeurs d'asile dans les pays de l'espace Schengen par exemple, qui permettent de garder une traçabilité en cas de première demande d'asile dans un pays de l'espace Schengen.

Calais, aujourd'hui est par conséquent, une frontière de la mondialisation où les migrants peuvent être enfermés, assignés et confinés. Les frontières de la mondialisation rendent problématiques le droit à la mobilité qui ne semble pas faire l'unanimité y compris dans les pays européens comme la France au regard de la situation critique des migrants de Calais depuis la fermeture du Camp de Sangatte en 2003.

Cette ville frontière de Calais, en dépit de la destruction de la jungle en 2009 fait face à ce jour à la présence des migrants. Visibles dans les villes voisines, les migrants de Calais ne veulent pas rester en France mais entrer au Royaume-Uni. Avec la fermeture de Sangatte, les squattes faits de hangar et d'autres refuges de fortune permettent aux migrants de passer des journées entières sous abri.

Pourtant la mondialisation a plusieurs effets positifs dont les échanges entre Etats. Le libre échange dans le commerce n'a pas encore permis la libre circulation des citoyens du monde qui connaissent de plus en plus de tracasseries administratives.

Calais : lieu mythique de la guerre des migrants enfermés « dehors »

Plusieurs travaux éclairants se penchent sur les processus de confinement et d'enfermement des migrants dans l'espace européen. Nous allons nous appuyer sur quelques uns d'entre eux notamment ceux de Carolina Kobelinsky et de Chowra Makaremi, qui, dans un ouvrage intitulé : *Enfermés dehors. Enquêtes sur le confinement des étrangers*⁸, décrivent les mécanismes du confinement et de l'enfermement des migrants. Si pour Chowra Makaremi, qui s'inscrit dans la perspective des travaux de Michel Foucault sur le bio pouvoir, son analyse sur l'usage de la force et de la violence traduit bien cette guerre déclarée aux migrants. Quant à Carolina Kobelinsky, l'expérience d'un demandeur d'asile qu'elle décrit montre tout autant la complexité de la circulation et de l'enfermement des migrants dans les frontières.

Calais est une frontière mythique avec le Royaume-Uni, la guerre aux migrants se matérialise par la brutalité avec laquelle la fermeture de Sangatte a eu lieu en 2003 par le Ministre de l'Intérieur d'alors Nicolas Sarkozy et de la « jungle » qui en a suivi le 22 avril 2009 par le Ministre de l'immigration Eric Besson. C'est ce que Chowra Makaremi appelle « *une pénalisation de la circulation et des reconfigurations de la frontière* » par des migrants kurdes, afghans, érythréens, soudanais, éthiopiens et somaliens qui veulent se rendre au Royaume-Uni et qui malgré eux sont maintenus et assignés à Calais.

Cette assignation fait de Calais une prison ouverte pour ces hommes et femmes confinés à la frontière de Calais. Pourtant le règlement de Dublin N° 343/2003 du Conseil du 18 février 2003 souligne que « *A la demande d'un Etat membre, tout Etat membre peut accepter d'examiner une demande d'asile dont il n'est pas responsable et ce pour des raisons humanitaires fondées notamment sur des motifs familiaux ou culturels, à condition que les intéressés le souhaitent...* » Cette disposition n'est pas souvent rappelée aux migrants qui sont sans droit en France.

Ce sont ces paradoxes que dénonce Michel Agier dans son ouvrage intitulé : *La condition cosmopolite. L'Anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*⁹ lorsqu'il souligne : « [...] *Le monde contemporain, celui que nous vivons et qu'il nous est difficile de penser, est soumis à un paradoxe intellectuel. Si les mots les plus souvent convoqués pour l'identifier sont ceux*

de globalisation et de la violence des Etats sur les gens, par des frontières souvent faites murs et par la violence d'identités collectives souvent dirigées contre l'autre [...]. »

La frontière de Calais n'est plus cet espace géographique qui sépare la France du Royaume-Uni, mais le symbole des contrôles d'identités, des interpellations et des conduites au commissariat notamment à Coquelles, siège de la police des airs et des frontières. Faisant de ces migrants des « personae non grata » en terre française par les populations qui assimilent souvent leur errance à une simple question de clandestinité ou de sans-papiers. On se souvient encore des manifestations de juin 2009, des militants hostiles à la politique européenne d'immigration sous le vocable : « No border »¹⁰ c'est-à-dire « contre les frontières » qui réclamaient la liberté de circulation pour ces migrants humiliants, inhumains et dégradants.

La privation des libertés de ces migrants à la frontière de Calais fait qu'ils sont ni en France, ni au Royaume-Uni car, comme le souligne Stéphane Julinet : « [...] jusqu'en 1992, l'Etat français estimait que les étrangers non-admis n'étaient pas entrés en France : ils se trouvaient dans une zone internationale où la loi française ne s'appliquait pas et où ils pouvaient donc être maintenus sans règle, sans limite et sans contrôle [...]. »¹¹

La guerre des migrants passe par l'enfermement, le confinement, l'assignation de ces migrants désormais enfermés dans une prison ouverte.

Mais qui sont ces migrants ?

D'où viennent-ils ?

Comment survivent-ils à Calais ?

Telles sont les questions fondamentales auxquelles s'attache notre étude sur le terrain.

Situation des migrants de Calais : une enquête sur le terrain

La plupart des migrants que nous avons rencontrés à Calais, grâce au partenariat avec les associations humanitaires sont originaires d'Afghanistan, du Kurdistan, de l'Irak, l'Iran¹², la Corne de l'Afrique et du Darfour. Ils parlent anglais d'où la difficulté pour nous d'entrer directement en contact avec eux. Mais avec les bénévoles de ces associations, nous avons établi des liens qui nous ont permis de nous entretenir avec certains d'entre eux qui plus ou moins comprennent le français. Nous avons réalisé des entretiens libres, non enregistrés en mars 2012, auprès de 50 migrants. Ces entretiens semi-directifs duraient généralement une demi-heure, se déroulaient dans les locaux du Secours Catholique les suivants lors de la prise de douches de ces migrants. Ces entretiens ont permis de cerner leur âge, leur pays d'origine et les raisons qui les ont poussés à quitter leurs pays. Nous n'avions donc pas de questionnaire d'entretien, l'objectif pour nous étant d'observer et comprendre les trajectoires de ces migrants de Calais

Présentation des résultats

Près de la moitié de ces migrants ont entre 25 et 35 ans. La plupart d'entre eux sont des hommes qui plus ou moins ont un niveau d'étude primaire voire secondaire. Très peu d'entre eux ont un niveau universitaire.

Tableau : Répartition par âge des migrants interviewés

Tranche d'âge	Nombre d'enquêtés
15 – 20 ans	5
21 – 25 ans	10
25 – 35 ans	30

35 – 40 ans	5
Total	50

Il n'est pas surprenant que la plupart de nos enquêtés soient originaires des pays déstabilisés par les guerres, comme l'Afghanistan, la Tchétchénie, l'Irak, le Soudan et la Somalie. Il y a aussi l'implication des passeurs qui exploitent la misère de ces migrants.

Tableau : Répartition des pays des migrants

Pays dont sont originaires ces migrants	Nombre d'enquêtés
Afghanistan	30
Tchétchénie	5
Kurdistan	5
Irak	3
Iran	2
Soudan	3
Somalie	2
Total	50

Parmi les facteurs qui ont permis à ces migrants de s'enfuir de leurs pays, figurent en bonne place, la guerre, l'enrôlement dans les milices, les persécutions politiques et la misère. Si pour la plupart des migrants afghans, tchétchènes, irakiens, la guerre est le facteur déterminant de leur migration dans les pays du Darfour comme le Soudan, en revanche l'enrôlement dans les milices armées et les persécutions politiques en sont les principales causes.

Facteurs de migration	Nombre d'enquêtés
Guerres	20
Enrôlement dans les milices	5
Persécutions politiques	5
Misère	10
Total	50

Cette étude empirique surtout enrichie par des observations « in situ » que nous avons menées à Calais pendant une semaine en 2012. Les témoignages de bénévoles nous ont permis de mieux comprendre les mécanismes de l'enfermement dans une prison ouverte dans laquelle se trouvent ces migrants dont l'étude empirique a déterminé le profil sociologique à travers l'âge, l'origine et les facteurs de migration.

Quelques témoignages de bénévoles recueillis à Calais

Les bénévoles des associations que nous avons rencontrés qui ont requis l'anonymat ont insisté sur deux principaux points à savoir : les conséquences des fermetures de Sangatte et le démantèlement de la « jungle » les difficultés confrontées par ces bénévoles au quotidien.

N.T de l'association Salam :

« la fermeture de Sangatte en 2003, la destruction de la « jungle » n'ont résolu aucun problème. L'ancien gouvernement en faisant ces opérations médiatiques n'avaient qu'un

objectif rendre invisible ces migrants qui ont trouvé d'autres squattes à Calais et dans les autres villes. Avec ces pratiques, nous assistons à l'aggravation de la situation des migrants... »

Quant aux deux bénévoles du Secours Catholique que nous avons rencontrés, les gouvernements successifs doivent prendre le mal à la racine.

S.B du Secours catholique :

« Pourquoi retenir à tout prix des migrants dans ces conditions épouvantables ? Il y a urgence, c'est de prendre le mal à la racine en luttant certes contre les filières clandestines des passeurs, mais aussi contre les persécutions et les pressions que peuvent subir ces migrants dans leurs pays d'origine. »

M.H du Secours Catholique :

« La France devra discuter avec le Royaume-Uni pour étudier le sort de ces migrants qui sont en France malgré eux. C'est toute les difficultés auxquelles l'Europe forteresse est confrontée, à savoir, la gestion des flux des migrants dans les frontières. »

Tous ces témoignages traduisent bien les réelles difficultés des bénévoles confrontés au quotidien de gestion des flux de migrants de Calais.

Conclusion

A travers cette étude sur les migrants de Calais, c'est toute la problématique des frontières qui est revisitée. Une frontière pourtant permet géographiquement de délimiter un pays par rapport à un autre. Mais à la lumière de la situation des migrants de Calais, la frontière devient un lieu de contrôle, de surveillance et de gestion inhumaine des migrants. Aujourd'hui, qui dit frontière, dit désormais surveillance, contrôle, violence alors qu'une frontière est un lieu de passage, de circulation et non d'enfermement et de confinement. Avec la mondialisation, nous sommes entrés dans une nouvelle ère, celle des frontières de « la pénalisation des migrations », alors qu'il n'y a rien de dramatique que de circuler, bouger, se déplacer d'un point A vers un point B. Les frontières comme le souligne Michel Agier sont piégées par des questions identitaires qui traduisent le paradoxe de ce monde contemporain marqué par la mondialisation, la globalisation dont Mc Luhan qualifia de « Village planétaire ».

Les migrants de Calais s'inscrivent dans cette logique du village planétaire qui restaure la frontière en un lieu de vie, de circulation et d'altérité. Une frontière est par essence ouverte au monde dans ce contexte de mondialisation où vivre en vase clos est un « danger permanent » pour les Etats. Une frontière permet un transit, une fluidité des personnes et des biens. En principe à la frontière, on ne s'arrête pas, on passe et par conséquent on devrait laisser passer sans enfermer, ni confiner.

Les frontières de la mondialisation semblent ne pas reconnaître aux humains, le droit à la mobilité. Avec ces frontières, bouger n'est pas permis comme les marchandises qui circulent facilement dans le cadre du libre échange.

C'est en fait une négation d'un droit fondamental qu'est celui d'aller et de revenir sans être inquiété, ce qui est paradoxal avec l'idée de la mondialisation qui prône le rapprochement des peuples et par conséquent la circulation des peuples.

Actuellement la police procède à la destruction des squattes dans la ville de Calais où ces migrants tentent de se réfugier.

¹ La fermeture du Camp de Sangatte a eu lieu en 2003

² La destruction de la jungle par le Ministre de l'immigration de l'époque, Eric Besson, le 22 avril 2009

³ Marc Bernardot, *Captures*, éd. Du Croquant, 2012, 189p.

⁴ Carolina Kobelinsky, Chowra Makaremi (dir), *Enfermés dehors*, 2009, éd. Du Croquant, 336p.

⁵ Yvetta Sartena (Jessica Alba), dans *Machette* de Robert Rodriguez et Ethan Maniquis, 2010

⁶ Lire Brice Arsène MANKOU, « Fermeture de Sangatte : errance ou exil forcé des migrants », communication faite au cours de la journée d'étude consacrée au confinement des étrangers : entre circulation et enfermement à l'EHESS en 2009.

⁷ Lire Marc Bernardot, *Captures*, éd. Du Croquant, 2012, 189p.

⁸ Lire Carolina Kobelinsky et Chowra Makaremi (dir), *Enfermés dehors*. Enquête sur le confinement des étrangers, éd. Du Croquant. Collection « Terra », 2009, 335 p.

⁹ Lire Michel Agier, *Les frontières de la mondialisation et le piège identitaire*, Paris Découverte, 2013, 240p.

¹⁰ No border est le symbole de la grande manifestation qui avait lieu à Calais le 22 juin 2009, manifestation au cours de laquelle les militants réclamaient la liberté de circulation pour ces migrants et la fin des frontières.

¹¹ Lire Stéphane Julinet, « L'accueil aux frontières », in *Revue Gisti, Plein droit* N° 52 2002/1, pp 11-14.

¹² Les bénévoles des associations rencontrées sont le Secours Catholiques, La Belle Etoile avant la cessation de leurs activités, Salam, La Croix Rouge, le Collectif CSUR.

Bibliographie

Benardot Marc, *Captures*, ed. Du Croquant, 2012, 189 p.

Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra (dir), *Enfermés dehors*, 2009, éd. Du Croquant, 336p.

Sartena Yvetta (Jessica Alba), dans *Machette* de Robert Rodriguez et Ethan Maniquis, 2010

Mankou Brice Arsène, « *Fermeture de Sangatte : errance ou exil forcé des migrants* », communication faite au cours de la journée d'étude consacrée au confinement des étrangers : entre circulation et enfermement à l'EHESS en 2009.

Agier Michel, *Les frontières de la mondialisation et le piège identitaire*, Paris Découverte, 2013, 240p

Julinet Stéphane, « *L'accueil aux frontières* », in *Revue Gisti, Plein droit* N° 52 2002/1, pp 11-14

Foucault Michel, *Il faut défendre la société*, éd. Gallimard, Paris, 1997

Laacher Smaïn, *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux*, Ed. La Dispute, Paris, 2002.